

Mise à jour : oct. 2008



Bienvenue à Saint-Pons-la-Calm

C'est avec le plus grand plaisir que nous vous accueillons dans le village de Saint-Pons-la-Calm.

Sa ruralité bien affirmée doit vous procurer tout le bien-être que vous recherchez.

Commune de 400 habitants, vous y rencontrerez les Associations propres à satisfaire vos besoins de rencontres et connaissances.

Membre de la Communauté de communes du Val de Tave, vous avez dans un rayon de 7km tous les commerces et services en sus de ceux que nous vous offrons.

Saint-Pons ne vit que grâce à l'implication de ses habitants. Saint-Ponais vous l'êtes de ce fait à part entière et en participant à nos manifestations multiples dont vous pouvez prendre connaissance sur notre site internet et au travers de notre communication, vous nous permettrez de maintenir notre tradition d'accueil et surtout vous nous enrichirez de l'expérience et du savoir-faire qui sont les vôtres.

Investissez-vous pour le bien de tous et bienvenue parmi nous.

Le maire
Pierre BAUME

Sommaire

Saint-Pons en chiffres	p 3
Conseil municipal et Mairie	p 5
Communauté de communes	p 7
Informations pratiques	p 9

SAINT-PONS EN CHIFFRES

SAINT-PONS-LA-CALM 30330 - Numéro INSEE : 30292

DOMAINE	SPECIFICATION	DONNEE	OBSERVATIONS
Distances	longueur max. (nord-sud)	6 km	du ruisseau de Pépin à la Veyre
	largeur max. (est-ouest)	3 km	
	largeur minimum	300 m	à l'ancienne gare
Altitudes	maximum	288 m	La Gardie
	minimum	85 m	limite Est au niveau D5
	village	135 m	ancien reposoir d'eau
Superficie	totale	637 ha	
	bois	162 ha	total 235 ha soit 1/4 (de la superficie totale)
	landes	73 ha	
	cultures	363 ha	soit plus de 1/2
	communaux	182 ha	soit 28%
Cultures	terres	82 ha	
	vignes	257 ha	production moyenne 20 000 hecto dont 2/3 en AOC
	vergers	13 ha	

Population	recensée	406 hab	Source INSEE. 2006
	Taux de variation 1999/2006	-0,2%	Source INSEE. 2006
	+de 60 ans	H 20% F.25%	Source INSEE. 2006
	de 20 à 59 ans	H 54% F.50%	Source INSEE. 2006
	0 à 19 ans	H.26% F.25%	Source INSEE. 2006
	Nombre de ménages	169	
	population active	184	
	chômage	15 (8,2 %)	
Habitations	résidences principales	169	
	résidences secondaires	17	
	constructions avant 1949	43,8%	
Catégories socio-prof	agriculteurs exploitants	20	Recensement 1999
	artisans	16	/

	cadres et prof. intellectuelles	4	/
	professions intermédiaires	36	/
	employés	40	/
	ouvriers	52	/
	retraités	21,7%	soit au total 54,2% de la population (enquête 2006)
	sans activités	24,4%	
	Elèves, étudiants	8,1%	



LA VIE DE LA COMMUNE

Composition du conseil municipal (élections du 09 mars 2008)

<p>Maire <i>premier adjoint</i> <i>deuxième adjoint</i> <i>troisième adjoint</i> <i>conseillers</i></p>	<p>Pierre BAUME Jean-Marie LAURENS Pascal FABRIGOULE Jean ROCHE Clarisse FEUILLADE Anne-Sophie GRAMMARE Christophe LOVERA Patrick MICHEL Bernard PAYER Corinne POLITI Patrick REMUSAT</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

COMMISSIONS COMMUNALES	
<i>Action sociale</i>	Anne-Sophie GRAMMARE , Clarisse FEUILLADE
<i>Biens communaux Salles-cimetière</i>	Patrick MICHEL , Pierre BAUME, Anne-Sophie GRAMMARE, Corinne POLITI, Jean ROCHE
<i>Communication</i>	Bernard PAYER , Pierre BAUME, Clarisse FEUILLADE, Patrick MICHEL
<i>Culture-associations bibliothèque</i>	Anne-Sophie GRAMMARE , Clarisse FEUILLADE, Corinne POLITI, Patrick MICHEL
<i>Economie-tourisme marché communal</i>	Pascal FABRIGOULE , Pierre BAUME, Jean-Marie LAURENS, Christophe LOVERA
<i>Finances-budget fiscalité</i>	Pierre BAUME, Pascal FABRIGOULE, Jean-Marie LAURENS, Jean ROCHE, Clarisse FEUILLADE
<i>Réseaux eau-assai., elect., telecom.</i>	Jean ROCHE , Pierre BAUME, Pascal FABRIGOULE, Christophe LOVERA
<i>Urbanisme-PLU</i>	Jean-Marie LAURENS , Pascal FABRIGOULE, Christophe LOVERA, Patrick MICHEL, Bernard PAYER,
<i>Voirie-espaces verts Aire de jeux</i>	Christophe LOVERA , Pascal FABRIGOULE, Anne-Sophie GRAMMARE, Jean-Marie LAURENS, Jean ROCHE

DELEGATIONS			
domaines	abréviation	organismes	titulaires
bassin versant de Tave	ABV Cèze	syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de la Cèze	Pascal FABRIGOULE
cadastre	SIIG	syndicat intercommunal d'information géographique	Patrick REMUSAT, Bernard PAYER
défense		correspondant défense	Patrick REMUSAT
électrification		syndicat mixte d'électrification	Jean ROCHE
enseignement	SIRP	syndicat intercommunal de regroupement pédagogique	Pierre BAUME, Pascal FABRIGOULE, Anne-Sophie GRAMMARE, Corinne POLITI
enseignement secondaire	SIEBS	syndicat intercommunal pour les établissements scolaires secondaires de Bagnols	Anne-Sophie GRAMMARE, Corinne POLITI
déchets et ordures ménagères	SITDOM	syndicat intercommunal de traitement des déchets et des ordures ménagères	Jean ROCHE
Bois communaux	ONF	Office national des forêts	Patrick REMUSAT
risques majeurs	CLI	commission locale d'information	Patrick REMUSAT

LA MAIRIE

Ouverture	<i>lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 08H00 à 12h00 après-midi sur rendez-vous uniquement</i>
Coordonnées	téléphone..... 04 66 82 01 72 télécopie..... 04 66 82 09 08 adresse postale..... rue de la Mairie 30330 Saint-Pons-la-Calm mel..... communesaintponslacalm@orange.fr site communal..... www.saint-pons-la-calm.fr
Personnel municipal	secrétaire de mairie..... Hélène PALISSE secrétaire suppléante agent technique..... Michel CHAZALON agent d'entretien..... Christine CLAR agent postal Marie-christine AUDIBERT

Un registre (main courante) est à la disposition du public pour toutes les questions, demandes ou observations relevant de la compétence de la mairie.

L'ordre du jour et le procès-verbal des réunions du Conseil municipal ainsi que les arrêtés du maire sont affichés au panneau devant la mairie.



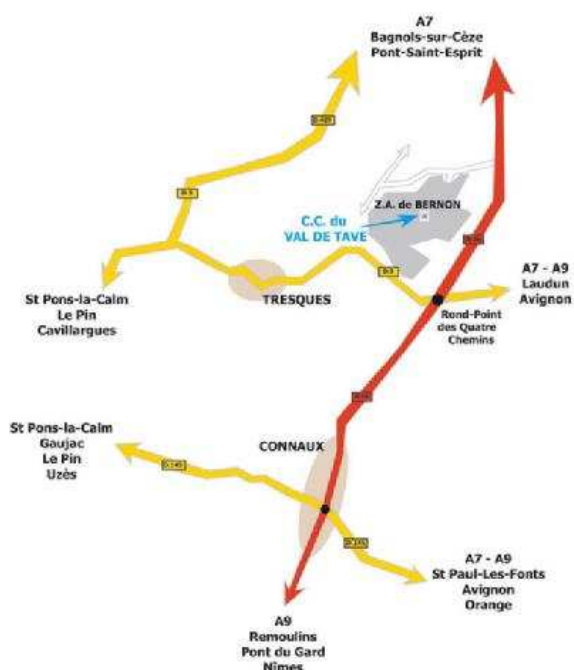
*En cas de **problème majeur** durant les heures et jours de fermeture : contacter le maire ou l'adjoint de permanence (tour de service et coordonnées téléphoniques sur le panneau d'affichage devant la mairie).*

LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DU VAL DE TAVE

La Communauté de communes du Val de Tave comprend les communes de Cavillargues, Connaux, Gaujac, Le Pin, Saint-Pons-la-Calm, Saint-Paul-les-Fonts, Tresques.

Compétences

- 1-développement économique (aménagement, gestion, et entretien des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques, actions de promotion, mise en valeur du patrimoine).
- 2-aménagement de l'espace (schéma de cohérence territoriale, de secteur...)
- 3-protection et mise en valeur de l'environnement (aménagements hydrauliques, entretien des rives et des sentiers, élimination et valorisation des déchets)
- 4-création ou aménagement et entretien de la voirie de liaison intercommunale
- 5-petite enfance et jeunesse



Conseil communautaire Président Alexandre PISSAS, conseiller général, maire de Tresques
 Vice-présidents.....les 6 autres maires des communes membres
 et Jean-Denis KLEIN pour Tresques
 Délégués 20
 soit au total 28 membres

Siège Bernon Route Michel Ledrappier 30330 Tresques
 téléphone 04 66 39 52 56
 télécopie 04 66 39 53 02
 mél valdetave@wanadoo.fr

Ouverture au public lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 09h00 à 17h00

Réunions du conseil communautaire

Environ une fois par mois au siège de Bernon

Ces réunions sont ouvertes au public.

L'ordre du jour et le procès-verbal des réunions sont affichés sur les panneaux municipaux et font l'objet d'une insertion dans la presse locale

Délégués à la Communauté de communes

Commissions	Titulaires	Suppléants
conseil communautaire	Pierre BAUME Jean-Marie LAURENS Pascal FABRIGOULE Jean ROCHE	Clarisse FEUILLADE Christophe LOVERA Patrick MICHEL Bernard PAYER
aménagement de l'espace	Pierre BAUME Jean-Marie LAURENS	/
aménagement de la Tave	Christophe LOVERA	/
agriculture, valorisation du territoire	Jean-Marie LAURENS	
budget-finances	Pierre BAUME (pdt de la commission)	
communication	Pierre BAUME Jean ROCHE	
développement économique et commercial	Pierre BAUME Jean-Marie LAURENS	/
élimination des déchets	Jean-Marie LAURENS Jean ROCHE	/
enfance et jeunesse	Anne-Sophie GRAMMARE Clarisse FEUILLADE Corinne POLITI	/
tourisme et patrimoine	Patrick REMUSAT	/



en savoir plus

www.cc-valdetave.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

AIRE DE JEUX

Une aire de jeux réservée aux enfants et adolescents de moins de 14 ans est aménagée près du stade. Elle comporte un point d'eau potable.

ART, ARTISANAT, COMMERCE

DOMMAINE FONDS	PERSONNE	LIEU	COORDONNÉES
Atelier Vincent-Furic (peinture, sculpture, décoration)	Claire VINCENT Rue de la Magnanerie		04 66 82 04 44 davincent@wanadoo.fr
Bonneterie ceintures	Antoine & Françoise ALMANZA route de la Gare	marché de Bagnols (mercredi)	04 66 82 02 22
Charpente	Claude DAILLY rue de l'Aven		04 66 79 09 75 dc.charpente@tele2.fr
Coiffure à domicile CHRISTEL	Christel RICCI Route le Rieu		06 23 85 92 57
Ebénisterie	Jacques COMMERÇON place du Revelin		04 66 82 02 36 colette.commerçon@liberty.fr
Electroménager KENNY°	Jean-Jacques SAUZE Le Rieu		04 66 82 01 85
Ferronnerie serrurerie	Nicolas DIAZ Place du Marché		06 72 62 13 37
Maçonnerie	Francis PESENTI route de Cavillargues		04 66 82 93 43 pesenti.f@orange.fr
	Jérôme LEGOFF Route Le Rieu		04 66 39 81 27 legoffjerome@orange.fr
	M. MASTARI Rue de la Forge	3CR BATIMENT	04 66 33 01 42 06 18 91 49 31 3cr-batiment@wanadoo.fr
Métaux, soudure	Alain MILESI route Le Rieu	ZA de Sarcin Connaux	04 66 82 08 68 04 66 82 45 67
Travaux d'entretien HABITAT-PRO SERVICE	Jean-Claude AZROUMBAZE Rue du Marché	Correspondant local	04 06 82 77 85
vêtements pour handicapés HABICAP	Mme BOUZON Quartier de l'Ancienne Gare		04 66 39 52 81 habicap@wanadoo.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

Voir plus loin "garde enfants".

ASSOCIATIONS

Les salles aménagées au rez-de-chaussée du château sont mises à la disposition des associations.
Réservation à déposer à la mairie.

Amicale de la chasse

président Gérald BORRELY
Contact tél 04 66 82 94 04

Association des parents d'élèves " les P'tites canailles "

Parents des élèves des classes du regroupement pédagogique de Le Pin et de Saint-Pons-la-Calm

président Murielle AVERSENG
contact tél 04 66 39 88 05

Association Saint-Pons Patrimoine (ASPP)

Découverte, préservation et mise en valeur du patrimoine naturel, culturel, architectural de la commune

président Bernard PAYER
contact tél. 04 66 82 48 38

Club des aînés " Lou caleou de Tave "

Rencontres, sorties et voyages

président Nicole DUCROS
contact tél 04 66 82 00 87

Club détente et loisirs

Séances de gymnastique à Cavillargues et à Saint-Pons-la-Calm (salle des fêtes)

responsable pour la commune: Colette POMBIEILH
contact tél 04 66 82 01 78

Comité des fêtes

Organisation des festivités communales et de loisirs divers (sorties)

présidente Geneviève LAURENS
contact tél 04 66 82 06 83

Racing team

Soutien coureur automobile Sylvain MILESI

président
contact 04 66 82 08 68

BIBLIOTHEQUE

actuellement en sommeil

La bibliothèque communale est installée au château (ancien presbytère). Elle est tenue par des personnes bénévoles Accès place de l'Eglise par l'entrée latérale.

-ouverture.....) à préciser à la réouverture

-abonnement..) "

-renseignements.....tél 04 66 82 01 72 (mairie)

CATHECHISMES

Renseignements → { Michèle FABRIGOULE tél 04 66 82 08 63
Geneviève LAURENS tél 04 66 82 06 83

CHORALES

DE SI DE LA

-Présidente: Monique VEZINET tél 04 66 89 96 55
-Chef de chœur: Sarah AMMON tél 04 66 82 02 73
-Répétitions le jeudi de 18h00 à 20h00 au Centre culturel de Bagnols

LA CIGALE (A chœur joie)

-Président..... Marc MARGUIER tél 04 66 89 53 40
-Contact Saint-Pons Jacques COMMERÇON tél 04 60 82 02 36
-Répétitions le jeudi à 20h30

L'ECHO'PIN (Le Pin)

-Président Jean-Marc MARTIN
-Répétitions le mercredi à 18h15

CIMETIERE

Les concessions sont délivrées par la mairie

-emplacement simple **534 €**

-emplacement double.... **762 €**

Les entreprises doivent prendre contact avec la mairie avant exécution des travaux de pose de caveaux.

COMMERCES : marchands forains

Tous les **vendredis de 8h30 à 12h00** sous l'ancien marché (en face de la mairie)

Bruno PEDEBAS	épicerie fine et produits du terroir	8 impasse Bellevue 30200 Bagnols-sur-Cèze	06 19 32 38 30 04 66 89 52 78

COOPERATIVE VITICOLE DES VIGNERONS DE SAINT-PONS-LA-CALM

Président : Francis FABRIGOULE

Gérants : Pierre et Christine MARCY

Vente de vin aux particuliers (AOC Cotes du Rhône rouge et rosé) du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

CULTE CATHOLIQUE

Le groupement de paroisses de la vallée de Tave comprend les neuf paroisses de Cavillargues, Connaux, Gaujac, Le Pin, Pognadoresse, Saint-André-d'Olérargues, Saint-Marcel-de-Careiret, Saint-Pons-la-Calm, Tresques.

-Curé pour les paroisses de la vallée de Tave:

Père Jacques COUTEAU adresse: Presbytère de Bagnols
tél 04 66 89 61 97

-Paroisse de Saint-Pons-la-Calm

-conseil de pastorale	{	Monique AUDIBERT	tél
-conseil économique et info (horaires, cérémonies...)		Madeleine EXBRAYAT	tél 04 66 82 44 15
		Monique AUDIBERT	tél 04 66 82 01 54

Secours catholique	Eliane AZAN	tél 04 66 82 01 50
	Monique AUDIBERT	tél 04 66 82 01 54

-Horaires et lieux des messes



- tableaux d'affichage à l'Eglise et à la Poste
-- annonces dans la presse (Midi Libre)

CULTE PROTESTANT (Eglise réformée de France)

-A Bagnols-sur-Cèze

Pasteur Jean-Louis PRUNIER



info (presbytère) 7 rue du Casino
30200 Bagnols-sur-Cèze
tél 04 66 89 52 08

Pour les autres cultes, se renseigner à l'office de tourisme de Bagnols-sur-Cèze

DECHETERIE

Zone de Sarcin sur la commune de Connaux (accès: direction Saint-Paul-les-Fonts à partir de Connaux).



Carte d'accès à retirer à la mairie

	Hiver	Eté
Tous les jours sauf mardi et jeudi	09h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00	09h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00
mardi et jeudi	14h00 à 17h00	15h00 à 18h00
dimanche	fermeture	fermeture

EAU DE CONSOMMATION

La distribution est assurée par la commune. Le réseau est alimenté par un forage de profondeur situé dans le quartier de Combe-et-Cazelle et le château d'eau du Pujol.

Le raccordement aux réseaux de distribution et d'assainissement doit être réalisé impérativement par des entreprises agréées (TP Pascal FABRIGOULE ou Jérôme LE GOFF). Les compteurs doivent être implantés en limite de propriété et être accessibles de l'extérieur.

-Montant de la taxe de raccordement (eau ou assainissement)....**1200 €**

-Relevé des compteurs par l'agent municipal une fois par an sur préavis notifié par la mairie. En cas d'impossibilité (absence prolongée), la facturation pourra être effectuée forfaitairement à l'avantage de la commune.

-Facturationeau.....**0,75 € le m³** (plus 30,50 € pour frais de gestion)
assainissement....**0,91 € par m³** d'eau consommée.

-En cas d'anomalie (fuite, manque de pression...) contacter la mairie

ECOLE COMMUNALE

Les classes de maternelle et d'enseignement primaire des communes de Le Pin et de Saint-Pons-la-Calm sont fusionnées au sein d'un regroupement pédagogique (SIRP). Il n'est pas accordé de dérogation pour des inscriptions dans l'enseignement public hors commune.

Lieu	Classes	Enseignants	Nombre d'élèves
Saint-Pons-la-calm	maternelle & grande section	Christiane MIRABEL PICARD	24
Le Pin	grande section CP CE 1	Gaëlle MATOS LE RALL	21
Le Pin	CE 2 CM 1-CM 2	Audrey MOSCA directrice	23

Personnel employé par le SIRP

Françoise FASAN
Nathalie BARBARE
Karine MILANI
Chantal PALATAN

Transport scolaire (entre Saint-pons et le Pin)

Départ de Saint-Pons	Retour à Saint-Pons
08h30	12h20
13h30	17h20

tarif..... gratuité (prise en charge par le Conseil général)

inscription...cartes annuelles établies par la mairie et à retirer à l'école.

Cantine

lieu: école de Saint-Pons

horaires.....12h10

tarif.....**3,15 €**le repas (vente des tickets à la mairie)

réservation.. le matin à l'ouverture des classes

Garderie

Matin	07h30 à 09h00	Tarif 1,15 €
Soir	17h00 à 18h30	

EPICERIE

Rue de la Forge

(fermée depuis janvier 2005)

GARDE ENFANTS

Assistantes maternelles agréées

Valérie BONVALOT	Les Flourines	04 66 82 06 46
Marie ORTEGA	Sous-le-Mas	04 66 82 06 53
Annick SORIANO	Les Flourines	04 66 82 03 12

MARCHÉ COMMUNAL

Nature.....marché physique (relation directe entre producteurs et exportateurs par opposition à la vente au cadran) essentiellement pour l'asperge et la cerise accessoirement pour l'abricot.

Ouverture.:10h30 à 12h30, tous les jours en pleine récolte.

Gestion.....: commission communale et commission des producteurs. Affichage des cours et des tonnages sur le site de Saint-Pons

Pour la vente au détail, s'adresser directement aux producteurs.

MIDI LIBRE (quotidien local)

Correspondant local: Clarisse FEUILLADE Route Le Rieu - tél 04 66 82 62 83
mél aurelien.feuilleade@free.fr

Annonces, avis de décès :	en semaine	tél 04 66 79 39 95
	fin de semaine	tél 04 67 07 68 67

ORDURES MENAGERES ET DECHETS

La compétence de l'élimination des déchets (collecte et traitement) a été transférée à la Communauté de communes. Le tri sélectif est en vigueur depuis 2003.

Stockage

- ordures ménagères: sac plastique dans un conteneur poubelle.
- recyclables: caissette en plastique jaune fournie par la mairie (une par famille).
Sacs plastique jaune complémentaires à retirer à la mairie.
- colonnes fixes derrière la halle du Marché strictement réservées à la collecte du verre, des journaux et des vêtements (propres et en bon état).



*pour une question de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement, il est **strictement interdit** de déposer quoi que ce soit (cartons, capsules, déchets en tout genre) en dehors de ces colonnes. En cas de besoin, utiliser les poubelles courantes ou s'adresser à la déchèterie.*

Ramassage

- ordures ménagères le mardi matin avant 08h00
et du 15 mai au 15 septembre le samedi avant 08h00
Il est conseillé de sortir les poubelles la veille au soir.
- produits recyclables le jeudi entre 07h00 et 08h00
- encombrants..... le premier lundi du mois en matinée
(sur demande à la mairie exclusivement).



les ordures ménagères non recyclables doivent être déposées obligatoirement dans une poubelle ; le dépôt de sacs plastique directement dans la rue est interdit.

Facturation

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) fixée sur la base du foncier bâti (valeur locative de la maison x 14,60)

2

Compostage

Des composteurs individuels peuvent être mis à la disposition des particuliers par le SITDOM. Pour les conditions s'adresser à la mairie.

PHOTOCOPIES (MAIRIE)

Possibilité de reproduction à la mairie aux heures d'ouverture.

Facturation:

Photocopie N& B	0,30 €
Envoi fax	1,00 €
Extrait cadastre A4	1,00 €
Plan cadastral couleur	1,50 €

POSTE (AGENCE POSTALE COMMUNALE)

Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00
le samedi de 09h00 à 12h00

Levées: tous les jours (sauf dimanche) à 11h30

Prestations annexes:

-dépôt de pain du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
le samedi de 09h00 à 10h00

-point presse

-vente de cartes postales du village et d'enveloppes personnalisées.

PRESSE

Vente à la Poste aux heures d'ouverture.

Dimanche et jours fériés: épicerie de Cavillargues, épicerie de Tresques, point presse à Connaux.

SALLE DES FÊTES

Grande salle : ... 150 m² capacité **100 à 120** convives

Petite salle :..... 40.m² capacité **25** convives

nombre de tables 35 (6 à 8 places)

nombre de chaises 187

Location W.E. tarif habitant.....**92 €**

tarif extérieur.. **305 €**

Pour une location, s'adresser à la mairie.

SITE SAINT-PONS-LA-CALM

www.saint-pons-la-calm.fr

Pour info ou insertion contacter Patrick REMUSAT

tél 04 66 82 09 31

patremu@tele2.fr

TAXI

Liaison hebdomadaire pour le marché de Bagnols tous les mercredis

Horaire: départ 08h30 (Ancien marché) retour vers 11h00

Nombre de place : 8

Tarif 2007.....: prix forfaitaire de **5,00 €** par personne

Renseignements à la mairie.

Taxi ambulances VICTORIA (M. MOUGENOT)

En stationnement sous l'ancien marché (en face de la mairie) tél 04 66 50 24 24

TRANSPORTS SCOLAIRES

Destination..... à Bagnols, arrêts devant la Caisse d'épargne, le lycée Gérard Philippe et le collège Bernard de Ventadour.

Prise en chargeabribus carrefour Chemin Sous-le-Mas
ancien marché (en face de la mairie)
abribus Place de l'Ancienne gare.

Inscriptions..... à la mairie, au mois de juin pour l'année scolaire suivante

Tarif..... gratuité (prise en charge par le Conseil général et la commune à hauteur de 27,60 € / élève / an).

Horaires

	Départ Saint-Pons	Retour Saint-Pons
lundi, mardi, jeudi, vendredi	07h15	16h25
	08h15	17h25 18h25
mercredi	07h15	11h25
	08h15	12h25
samedi	07h15	12h25
	08h15	
